

## Lutte contre la chenille processionnaire du chêne et bombyx cul brun : prolongation des inscriptions

**Les inscriptions sont prolongées jusqu'au 31 mai**



Le mode opératoire pour demander l'intervention d'un technicien Polleniz sur sa propriété est simple : il suffit de s'inscrire sur [www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr) avant le 31 mai 2022. (traitement à partir de la mi-mai, pas d'inscription en mairie).

L'intervention de Polleniz se déroulera à partir de la mi-mai, chez tout particulier s'étant inscrit.

**Vous n'avez pas d'autres démarches à effectuer :** POLLENIZ avertira individuellement chaque personne inscrite de la période prévue pour l'intervention et lui adressera la facture une fois le traitement réalisé.

**Vous n'avez aucune charge financière à supporter,** sauf dans le cas où vous souhaiteriez une intervention sur vos espaces verts ou la prise en charge des traitements effectués chez les particuliers.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous portez à nos actions, et espérant vous apporter pleine satisfaction.

**Pour information, les liens vers les formulaires d'inscription selon les départements sont les suivants :**

S'inscrire pour la lutte en Loire-Atlantique

S'inscrire pour la lutte en Vendée

S'inscrire pour la lutte en

S'inscrire pour la lutte en

Mayenne

Sarthe

Polleniz  
9, Avenue du Bois l'abbé  
49070 BEAUCOUZE  
[polleniz@polleniz.fr](mailto:polleniz@polleniz.fr)



[Se désinscrire](#)